Esther Poisson
2006/01/01

Office québécois de la langue française

«Rentrée» rime avec «initiations»

Capsule linguistique

C'est la rentrée dans les cégeps et nous profitons de cette occasion… pour faire la nôtre ! En effet, *Correspondance* nous a ouvert ses pages, nous permettant ainsi de vous joindre, vous, professeurs et professeures des collèges du Québec et, par votre intermédiaire, de nous faire connaître de tous les cégépiens et cégépiennes, avec qui nous souhaitons depuis longtemps établir des liens. Nous prendrons ainsi la relève de Gaëtan Clément, qui a su de si belle façon vous éclairer sur des sujets toujours pertinents depuis les débuts de *Correspondance*.

Comme premier sujet, et pour demeurer dans l'actualité, nous vous proposons les **initiations**. On les craint, on les dénonce, mais elles reviennent immanquablement. Saviez-vous que le terme *initiation* dans ce contexte estudiantin est un emploi propre au Québec ? Il s'agit en fait d'une extension du sens d'*initiation* « cérémonie qui permet à un individu d'accéder à un nouveau statut, d'être admis au sein d'un groupe ». En France, c'est le terme *bizutage* qui exprime la même notion, dérivé de *bizut*, mot d'origine incertaine, qui désigne un nouveau venu dans une école. *Bizutage* est rarement utilisé au Québec, où *initiation* est déjà bien ancré dans l'usage et convient du reste tout à fait.

Par ailleurs, comme les beuveries et les brimades tant dénoncées cèdent de plus en plus la place à des activités d'intégration visant à développer un sentiment d'appartenance, certains établissements préféreront parler d'*activités d'accueil* ou d'*intégration* des nouveaux étudiants.

De fausses liaisons, *ça-l-aide* mais…

Pour le deuxième sujet, nous vous proposons ce qu'on appelle les **fausses liaisons**, travers linguistique largement répandu notamment chez les jeunes. Des exemples ? *Un diplôme,* ***ça-l-aide*** *pour trouver un emploi. De l'argent,* ***ça-n-en prend*** *pour étudier ! Des explications qu'on va chercher on ne* ***sait-z-où****…*

Ces liaisons, interdites dans un registre neutre, sont un trait de la langue populaire jugé de plus en plus irritant dans la société québécoise. On insère indûment une consonne, soit pour éviter la rencontre de deux voyelles (*Ça-l-a pas de sens !, Il a répondu-z-à ceux qui…, La nouvelle qu'il a-t-annoncée, Elle va-n-en parler*), soit par analogie ; ainsi, sur le modèle de *il est allé, on est allés, ils sont allés*, on dira *j't-allé, t'es-t-allé*, ou encore, sur le modèle de *deux oiseaux, six oiseaux, des oiseaux*, on dira *cent-z-oiseaux* ou *vingt-z-oiseaux*.

Mince consolation qui n'excuse pas la « faute », les fausses liaisons sont proscrites depuis fort longtemps en français, des grammairiens les condamnaient déjà au XVII^{e} siècle. On en trouve tout de même une qui a su se tailler une place dans les dictionnaires, où on la donne cependant comme familière : *entre quatre-z-yeux, entre quat'z-yeux* ou *entre quat'z'yeux*, qui sont autant de graphies pour rendre la prononciation populaire d'*entre quatre yeux*.

Ces sujets sont tirés de capsules linguistiques diffusées dans la page d'accueil de l'Office québécois de la langue française. Nous vous invitons à consulter les archives des capsules.

Pour en savoir plus, voir aussi la fiche « initiation » dans le *Grand dictionnaire terminologique* (GDT) ainsi que plusieurs articles sur les liaisons dans la *Banque de dépannage linguistique* (BDL) (cliquez sur *Liaisons* sous le thème plus large de *La prononciation*

en interrogeant l’index thématique) ; vous pourrez également y trouver l’article « Entre quatre yeux ».



Esther Poisson

Terminologue à l’Office québécois de la langue française